



Association Gymnique MONTREDON

Gymnase Eric Padovani
Traverse de la Marbrerie
13008 MARSEILLE
Facebook : A.G.Montredon

Fiche d'inscription 2023-2024

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Profession Mère : Père :

N° de tel pour info SMS : /

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Téléphone :

Je certifie avoir répondu "NON" à toutes les questions du questionnaire de santé, sinon je fournis un certificat médical.

Marseille, le

Signature

Autorisation d'intervenir en cas d'urgence

Mme, M autorise, en cas d'urgence, le responsable du gymnase à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements médicaux et chirurgicaux qui pourraient s'imposer, sauf contre-indications ci-après :

.....

Marseille, le

Signature

Attestation d'assurance

L'Association Gymnique Montredon a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective "Multirisques Adhérents Association" qui comprend la garantie "Responsabilité civile" obligatoire.

Conformément à l'article L.321-4 du code du sport, elle vous propose, en outre, une garantie "individuelle accident".

Je, soussigné(e), accepte les conditions de cette garantie "Individuelle Accident" de la base dont la notice d'information des garanties et de prix m'a été remise au préalable à ma demande et

Je souhaite ou je ne souhaite pas souscrire à une option "Complémentaire Individuelle de Personnes".

Marseille, le

Signature du licencié (ou du représentant légal pour les mineurs)
Précédée de la mention "lu et approuvé".

Droit à l'image

Je cède ou je ne cède pas pour une durée illimitée et à titre gracieux au bénéfice de l'Association Gymnique de Montredon, les droits d'utilisation d'images saisies dans le cadre des animations ou compétitions de gymnastique, aux fins de reproduction, par tous les moyens et sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour.

Marseille, le

Signature

Remboursement partiel des frais de compétition engagés par les familles pour leur enfant

En fin de saison, une aide forfaitaire pourra être versée aux familles, pour le déplacement de leur enfant en compétition hors du département, et ayant participé activement à l'organisation de la compétition qui se déroulera au gymnase Padovani.